



Mairie de  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 18 juin 2024

**Délibération n° 2024-092**

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/06/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle - BESSIERE Jean-Pierre - DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry — VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile - DARMON Alexandre - PASLIN Audrey

Absents excusés : M. VENANT Frédéric (pouvoir Mme Stéphanie SEGUINOT)

Secrétaire de séance : Mme Cécile LAVERGNE

**Finances locales – Subventions attribuées aux associations**

**Demande de subvention 2024 du collectif caritatif**

Madame le Maire demande à l'équipe municipale de se prononcer sur cette demande.

Le collectif caritatif sollicite 400 € pour les aider à continuer leurs actions au quotidien.

Le conseil municipal DÉCIDE par 12 voix POUR :

- d'Accorder la somme de 400 € au collectif caritatif pour la poursuite de leurs actions quotidiennes.

Publication dématérialisée du  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

**2 5 JUIN 2024**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20240618-2024\_092DE

Reçu le **2 5 JUIN 2024**

